



MAIRIE DE JEUXEY

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 26 février 2026

Le conseil municipal de JEUXEY, régulièrement convoqué, s'est réuni à 20H00 au nombre prescrit par la loi, à la mairie de JEUXEY, sous la présidence de monsieur Oreste TIMOTEO.

Les membres du conseil municipal ont approuvé à l'unanimité le compte-rendu du dernier conseil municipal du 17 décembre 2025.

- **FORÊT (Jeuxey) – Fixation de la destination des produits forestiers de la parcelle n°9**
Le conseil municipal, à la majorité (12 « pour » et 2 « contre ») : FIXE la destination des produits de la parcelle n°9 figurants à l'état d'assiette de l'exercice 2025 : Vente en cession amiable sur pied de la totalité des produits aux habitants à un prix unitaire de 12€/stère.
- **SMIC – Demande d'adhésion de la commune de Barisey-la-Côte (54)**
Le conseil municipal, à l'unanimité, se prononce POUR la demande d'adhésion au SMIC88 de Barisey-la-Côte.
- **SMIC – Demande de retrait de la commune de Neufchâteau (88)**
Le conseil municipal, à l'unanimité, se prononce POUR la demande de retrait du SMIC88 de la commune de Neufchâteau suite à sa fusion avec Rollainville qui en était membre.
- **RESSOURCES HUMAINES – Création d'un poste permanent d'animateur**
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de créer un poste permanent à temps complet d'animateur territorial.
- **RESSOURCES HUMAINES – Actualisation du régime indemnitaire R.I.F.S.E.E.P.**
Le maire de Jeuxey, informe le conseil du recours gracieux de la préfecture nous demandant de retirer la précédente délibération RIFSEEP et d'en reprendre une en prenant en compte leurs remarques, à savoir retirer et/ou ajouter certains groupes de fonctions dans des cadres d'emplois précités et non pas seulement des filières.
Après en avoir délibéré, **le conseil municipal, à l'unanimité, retire** la délibération n°25_56 et **décide** de reprendre la délibération sur le RIFSEEP en y apportant les préconisations de la préfecture.
- **URBANISME – Prolongation du dispositif d'aide aux logements vacants**
Le maire, rappelle au conseil municipal la délibération n°17/2022 qui avait voté la mise en place d'une aide communale de 2,5% du montant hors taxe des travaux de rénovation de logements vacants plafonné à 2.000,00€ par logement. Il **informe** le conseil qu'à l'échelle de la communauté d'agglomération d'Épinal, ce dispositif a permis de soutenir la rénovation de près d'une cinquantaine de logements vacants.
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la prolongation d'une aide communale à la rénovation des logements vacants, en maintenant le taux de 2,5% du montant HT des travaux et plafonné à 2.000,00€ par logement, et **inscrit** les crédits correspondant au budget principal 2026 et suivants sur la base de 5 primes à la rénovation par an.
- **FINANCES – Autorisation d'engager, liquider, et mandater les dépenses d'investissement pour l'exercice 2026**
Le maire de Jeuxey, rappelle qu'il est possible d'autoriser le paiement de factures d'investissements avant le vote du budget dans la limite de 25% des dépenses d'investissements votés en N-1.
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, propose d'autoriser le maire à engager, liquider, et mandater les dépenses d'investissement en attendant le vote du budget dans la limite de 256.114,94€.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :

Tour de garde – Elections municipales

Les élections municipales du 15 mars seront organisées en 5 tours de garde de 2 heures chacun (se référer à la fiche annexe).

Les scrutateurs seront à définir ultérieurement.

Frelons asiatiques

Afin de lutter contre la prolifération inquiétante du frelon asiatique, la commune a commandé 25 pièges à frelons asiatiques.

Extension du cimetière

L'un des co-proprétaires qui devait nous vendre le terrain derrière l'église refuse toujours de se rendre chez le notaire. La procédure d'expropriation va être lancée, conformément à la délibération prise lors du dernier conseil en décembre dernier.

Parc Fleuri

Les travaux sont quasiment terminés. Il reste quelques plantations et le gazon à ensemercer. Des mouvements de potelets sont à envisager, car certains ont été scellés sans accord préalable. La terre est également de mauvaise qualité, elle est souillée par des déchets.

Médaille du travail

La responsable périscolaire se verra remettre la médaille du travail de vermeil (30 ans de service) lors d'une cérémonie le 4 mars 2026.

Cantine de l'école

La ville de Golbey décide de résilier la convention tripartite avec la commune de Jeuxey et le CHED en matière de restauration scolaire. Une nouvelle consultation sera lancée afin de trouver un nouveau prestataire à la rentrée de septembre.

Boulangerie Protin

La boulangerie Protin demeure fermée suite à l'explosion du four à bois.

Sécurité routière – Route Nationale

Il y a un fort sentiment d'insécurité concernant la route nationale, au niveau des entrées et sorties des clients du buffet français.

Clôture du conseil : 22h30

Prochain conseil municipal : Non planifié



À JEUXEY, le 2 mars 2026

Le Maire

Oreste TIMOTEO